

**Procès-verbal
de l'AGA de l'APELN
tenue le 2 août 2015 à 9 h 30
à la Base de plein air du Lac Nairne**

1- Un mot de bienvenue est adressé par Louise Fortier et elle présente les invités qui sont Mesdames Claire Gagnon, mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs et Nadia Dufour conseillère, Messieurs Thomas-Louis Thivierge et Cajetan Guay, conseillers, ensuite les membres du CA sont présentés devant une assemblée de 62 membres : Marie-Andrée Savard, Jean-François Laberge est absent pour cause de force majeure, Claude Jutras, Michel Fortin, Claude Boivin, Alain Bergeron. Jean-Louis Côté fait l'objet d'une présentation spéciale, car il termine son mandat à titre de président sortant en 2014, il siégeait au CA 2014-2015 pour assurer la continuité. De bons mots lui sont adressés par Louise Fortier et un présent lui est offert au nom de tous les membres de l'Association.

Jean-Louis adresse ensuite quelques mots et se dit confiant pour la continuité.

2- Il est proposé par Gérald Bourgoin, appuyé par Félix Savard, que Jean Giroux soit animateur d'assemblée pour libérer Louise.

3- Il est proposé par Mireille Bouchard, appuyé par Jacques Tremblay, que l'ordre du jour soit accepté.

4- Il est proposé par Jocelyne Dallaire, appuyé par Agathe Gagnon, que le procès-verbal de l'AGA 2014 soit accepté.

5- En l'absence de Jean-François Laberge, les états financiers sont présentés par Louise Martel-Tanguay qui fait également part du rapport des vérificateurs et elle mentionne que des commentaires pour améliorer le fonctionnement sont déposés en annexe.

Il est proposé par Michel D'Amours, appuyé par Jean Beaulieu, que les états financiers et le rapport des vérificateurs soient acceptés.

6- Réalisations 2014-2015 :

- Louise revient brièvement sur la signature de l'entente avec la municipalité pour la taxe de secteur qui a été signée en octobre 2014 pour 5 ans.
- Marie-Andrée explique le projet d'Amélioration de la Qualité des Habitats Aquatiques (AQHA) et donne les résultats des tests d'eau effectués dans le cadre de l'adhésion de l'APELN au réseau de surveillance volontaire des lacs. Elle présente des graphiques et des tableaux de résultats. En général, elle insiste sur le fait qu'il y a diminution du taux de phosphore tout en précisant qu'il faut continuer à faire des efforts de végétalisation, car le lac a entrepris un processus de vieillissement accéléré.

Michel fait un exposé au sujet des différents règlements concernant les bouées sur le lac (annexe 6 de Transport Canada). Il confirme que la municipalité est responsable de l'application des règlements et que l'Association est mandataire pour l'installation des bouées, leur enlèvement, leur positionnement et l'affichage qu'on y trouve. La limite de vitesse est prescrite à 10 km/h entre le rivage et les bouées. Devant les commentaires de certains membres, il est précisé que si les gens constatent des infractions aux règlements en vigueur, ils doivent faire des plaintes individuelles à la Sûreté du Québec. Il explique aussi l'annexe 8 concernant les activités motorisées

organisées qui ne peuvent être tenues sur le lac sans avoir obtenu un permis de Transport Canada et sans être autorisées par la municipalité. En ce qui concerne l'annexe 2 (pas d'hélice mécanique ou électrique) des précisions sont à venir.

7- Tendances 2015-2016 :

Louise explique qu'en collaboration avec la municipalité, nous devons continuer la végétalisation des berges. Elle explique la continuité du projet AQHA en espérant que des programmes de subventions seront disponibles en 2016.

8- Statuts et règlements :

Étant donné la complexité du dossier et la controverse entourant les propositions de révisions qui sont faites, il est proposé par Sylvain Gagnon, appuyé par Ghislaine Dumas, qu'une assemblée générale spéciale soit convoquée en août 2015.

9- Période de questions :

Les membres présents posent les questions suivantes sur lesquelles le CA de l'Association se penchera au cours des prochains mois :

- Adrénaline a-t-elle besoin d'un permis de Transport Canada pour faire la promotion de ses embarcations motorisées?
- Peut-on envisager une tarification fixe, au lieu de la taxe basée sur l'évaluation foncière, pour être membre de l'association?
- Qu'est-il possible de faire au sujet des chaloupes qui sont sur le lac au début de la saison de pêche, lorsque la rampe de mise à l'eau n'est pas ouverte?
- Une fosse gelée aurait débordé, l'inspecteur municipal aurait été au courant, mais n'aurait pas donné suite.
- Au sujet du nombre d'embarcations sur le lac en week-end, la municipalité peut-elle imposer un tarif de mise à l'eau dissuasif pour limiter le nombre d'embarcations sur le lac?
- Quel est le nombre de quais qu'un propriétaire peut posséder le long du chemin du Lac Nairne?
- Y a-t-il une réglementation pour la longueur des quais?
- Serait-il possible d'instaurer une direction (par ex. : le sens des aiguilles d'une montre) pour la circulation des embarcations sur le lac?
- Peut-on organiser un dîner à la suite de l'AGA?

Il est proposé par Louise Martel-Tanguay, appuyé par Gérald Bourgouin, de mettre fin à la période de questions.

10- Élections : proposé par Gérald Bourgouin, appuyé par Ghislaine Dumas, que Jean Giroux soit président d'élections.

Gérald Bourgouin propose Jean-François Laberge

Note : Jean-François avait signé une procuration qui a été acceptée par l'assemblée même si cette procuration ne respecte pas les statuts et règlements de l'Association.

Sylvain Gagnon propose Michel Fortin, celui-ci accepte.

Steeve Simard propose Marie-Andrée Savard, celle-ci accepte.

Louissette Martel-Tanguay propose Bernard Maltais, celui-ci refuse.

Michel D'Amours propose Philippe Rouleau, celui-ci accepte.

Agathe Gagnon propose Louissette Martel-Tanguay, celle-ci refuse.

Julie Massicote propose Nicole Lefrançois, celle-ci refuse.

Il est proposé par Mireille Bouchard, appuyé par Sylvain Gagnon, de mettre fin aux mises en candidature.

11- Vérificateurs :

Julie Massicote propose Michel D'Amours, celui-ci accepte.

Jocelyne Dallaire propose Simon Lapointe, celui-ci accepte.

Il est proposé par Bernard Dufour, appuyé par Diane Allaire, de mettre fin aux mises en candidature.

12- Varia :

Michel Fortin demande aux membres présents s'ils sont d'accord à ce que le CA de l'Association se procure un ponton qui serait utilisé pour la mise à l'eau des bouées, pour les retirer de l'eau à la fin de la saison et pour l'entreposage. L'assemblée accepte l'idée et que les démarches soient entreprises en vue de donner des détails à la prochaine assemblée générale spéciale.

Louise Fortier demande à l'assemblée si un membre peut se charger du site Web. Il est proposé de contacter le CACI de Charlevoix pour obtenir une soumission de prix et de services et il est suggéré d'en discuter à la prochaine assemblée générale spéciale.

Jean Beaulieu demande un suivi sur la tarification des campeurs de plus de trois mois sur les campings Simard et Dallaire.

13- Steve Simard propose de lever la rencontre à 12 h 30.

Note : Toutes les propositions ont été acceptées à l'unanimité.

Louise Fortier, présidente

Claude Jutras, secrétaire